

# CLUB NAUTIQUE CONCARNOIS 2025 2026

LE PORZOU - B.P. 327 - 29183 - CONCARNEAU Cedex  
Tél. 06.17.90.59.84 E-Mail : cnconcarneau@orange.fr

## MARCHE AQUATIQUE

Jeudi 13h30 -14h30

### RENSEIGNEMENTS ADHERENT

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

Code postal: ..... Ville : .....

Tél. fixe : ..... Portable : .....

E-mail : ..... @ .....

Personne à prévenir en cas d'accident : NOM ..... TEL .....

ECRIRE TRES LISIBLEMENT

Je règle ce jour la cotisation annuelle par chèque(s) bancaire(s) de:

1 séance hebdomadaire :  186 € ou  3 X 62 €

(Comprend : l'adhésion au CNC – les séances — la licence assurance FFN )

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ pratiquant la marche aquatique au CNC, certifie sur l'honneur d'être en mesure de réaliser une distance de 25m à la nage et avoir pris connaissance du POS de la marche aquatique du CNC.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature

**Attention ! L'accès aux entraînements, ne sera possible qu'après avoir rendu un dossier complet. Le dossier doit être entièrement complété et signé  
Tout dossier incomplet sera refusé**

## **1) AUTORISATION D'EXPLOITATION D'IMAGE**

Dans le cadre de la promotion de ses activités, le Club Nautique Concarnois est susceptible de faire des photos où des vidéos de groupe lors des séances.

Ces photos ou vidéos pourront faire l'objet d'une diffusion sur supports papiers ou numériques et pourront être diffusées par voie multimédias, Internet (site web, réseaux sociaux), ou presse.

***Toute personne ayant un droit exclusif sur son image et l'utilisation qui en est faite, à défaut d'accord de votre part dans le cadre de la présente autorisation, votre image ne pourra faire l'objet d'une quelconque fixation, utilisation, ou diffusion.***

**Cochez la case concernée :**

- Autorise la diffusion et la publication de photographie(s), vidéo(s) me représentant dans le(s) cadre(s) strictement énoncé(s) ci-dessus.
- N'autorise pas la diffusion et la publication de photographie(s), vidéo(s) me représentant.

## **3) ATTESTATION DE REPONSE AU QUESTIONNAIRE DE SANTE**

Certifie **avoir répondu NON** à toutes les questions du formulaire de santé lors de la demande de renouvellement de mon adhésion pour la saison 2025-2026. Le cas échéant, vous devez fournir un certificat médical.

## **4) FICHE DE LIAISON MÉDICALE**

Cette fiche permet au médecin susceptible d'intervenir auprès de vous en cas d'accident, de connaître vos antécédents, contre-indications éventuelles à un traitement, ou tout problème particulier.

Elle est soumise au secret médical et doit être placée dans une enveloppe fermée.

Conservée dans votre dossier, elle sera remise en cas de nécessité au médecin.

Cette fiche est à votre disposition sur demande.

- Souhaite remplir une fiche de liaison médicale.
- Déclare ne pas avoir de particularité médicale nécessitant de fiche de liaison.

## **5) COTISATION(S)**

**J'ai bien pris note que :**

- L'inscription aux cours de marche aquatique pour une saison sportive entière.
- Il ne vous sera fait aucun remboursement total ou partiel de cette cotisation

## **6) Licence FFN**

Pour permettre à la natation d'atteindre le rang qui doit être le sien au sein du sport français, la Fédération Française de Natation (FFN) impose aux clubs affiliés de licencier tous ses adhérents par le biais de sa réforme « 100% licenciés ». Pour cela, la fédération a mis en place des prix attractifs et adaptés aux pratiques. Concernant les activités d'aquagym et de marche aquatique, la licence non-compétitive pour les adultes s'élève à 20€. Ce montant est directement reversé à la FFN et vient s'ajouter au prix de l'adhésion au CNC. Cette licence fait office d'assurance, elle est donc obligatoire pour tous les adhérents.

**Garanties incluses dans la licence FFN :**

**a) La Garantie "Responsabilité Civile"** Chaque adhérent est garanti pour les obligations qui pourraient peser sur lui de réparer un dommage subi par autrui à la suite d'un événement dont il est responsable, directement ou indirectement, dommage provoqué au cours de la pratique de la natation ou de tout autre activité exercée dans le cadre de la natation.

**b) La Garantie de base "Individuelle Accidents Corporels"** Chaque adhérent bénéficie d'une garantie de base intervenant en cas d'atteinte corporelle non intentionnelle de sa part, provenant de l'action imprévue et soudaine d'une cause extérieure.

***Conformément à l'article L 3214 du Code du Sport, le CNC rappelle au futur adhérent l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.***

**Je soussigné(e) Nom : ..... Prénom : ..... déclare avoir pris connaissance des informations figurant dans ce dossier d'inscription, et en accepte les conditions générales.**

**Fait à Concarneau, le .....**

**Signature : (Précédée de la mention « Lu et approuvé »)**